

Les communes alertent l'informateur

FÉDÉRAL Le coût des pensions des agents statutaires explose : mais que peut Charles Michel à ce stade ?

Bourgmaster de Wavre, l'informateur royal Charles Michel n'aura pas été insensible au courrier alarmiste que viennent de lui adresser les associations représentatives des pouvoirs locaux de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles : villes et communes y font part de leur désarroi à l'égard du financement des pensions de leurs agents.

Le problème n'est pas neuf, l'appel à l'aide adressé au pouvoir fédéral non plus. Mais disons-le d'emblée : il est très peu probable que les finances communales soient à ce stade au centre des réflexions du président du MR, que l'on a chargé de plancher sur les possibles coalitions, pas (encore ?) sur un programme de gouvernement...

La lettre devrait avoir l'effet d'une piqure de rappel. Et d'un avertissement : « *Le monde local, pour la première fois de son*

histoire, vient de vivre une période de crise qui s'est traduite par la nécessité de se séparer de nombreux travailleurs, pour raisons économiques. Nous craignons qu'il ne s'agisse là que d'une première vague. »

Le système de pension des agents locaux statutaires a été révisé en 2011. C'était nécessaire pour assurer la survie du dispositif. Les cotisations des communes ont été revues à la hausse. Une cotisation de responsabilisation a été mise au point : elle vise plus précisément les entités qui rechignent à nommer leurs agents.

« *Nous savions déjà que cette réforme présentait, entre son entrée en vigueur en 2012 et l'exercice 2016, un surcoût cumulé de 2,25 milliards d'euros, rappellent les représentants des communes. Mais une réunion du comité de gestion de l'ONSS "Pouvoirs locaux" a encore ag-*

gravé ces prévisions chiffrées déjà apocalyptiques. »

L'inquiétude provient surtout de l'augmentation des cotisations de responsabilisation qui, dans certains cas, pourrait doubler la charge budgétaire de certaines entités.

« *Les taux annoncés sont tout simplement impayables pour les autorités locales. Il est indispensable de repenser le système* », disent les municipalistes à l'informateur.

Au rayon des recettes, « *comme pour les pensions des salariés, des indépendants et de la fonction publique, le fédéral doit intervenir dans le financement des pensions des agents des pouvoirs locaux.* »

Au rayon des dépenses, « *il faut étudier de nouvelles pistes dont une pension mixte couplée à un second pilier de pension pour les contractuels* ». ■

ÉRIC DEFFET